

## **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFPPT APPROUVE LE BUDGET ET LE PLAN D'ACTION 2022**

**Le Conseil d'administration de l'OFPPT s'est réuni le 18 mars 2022 à Rabat, sous la présidence de Monsieur Younes SEKKOURI, Ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, en vue d'approuver le plan d'action 2022 et le budget y afférent.**

En présence des représentants des salariés, de la CGEM et des différents Départements ministériels membres, le ministre de l'Inclusion économique de la petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Younes Sekkouri a souligné dans son mot d'ouverture l'importance de ce conseil d'administration qui coïncide avec le passage du secteur de la formation professionnelle à la vitesse supérieure à travers la mise en place de réformes structurantes dont une partie incombe à l'OFPPT.

M. Le Ministre a rappelé la nécessité d'opérer des choix de rupture pour accompagner l'Office dans la mise en œuvre de sa feuille de route en tenant en compte de toutes les contraintes tout en saisissant les opportunités.

Ces choix doivent permettre à l'office de :

- 1- Continuer à jouer un rôle de premier plan dans la formation initiale diplômante.
- 2- Renforcer son offre en formation qualifiante en harmonie avec les autres politiques sectorielles et notamment celle de l'éducation nationale.
- 3- Se positionner en tant qu'acteur de référence dans le domaine de la formation continue et outiller son intervention sur les questions entrepreneuriales en mobilisant les atouts de son environnement immédiat.

M. Le Ministre a mis l'accent sur l'avancée notable en matière de gouvernance de l'OFPPT depuis le dernier conseil d'administration qui a activé le comité d'audit dont les travaux sont porteurs d'axes pertinents d'amélioration.

M. Le Ministre s'est félicité des efforts fournis et des propositions des différentes instances de gouvernance de l'OFPPT marquant ainsi le passage à une ère de collaboration et de construction, il a saisi l'occasion pour remercier les acteurs pour leur engagement et leurs contributions.

M. Le Ministre Younes Sekkouri a en particulier remercié les équipes de l'OFPPT de leur dévouement et leurs efforts permanents pour faire avancer les grands chantiers de la feuille de route et notamment les CMC.

Dans sa présentation, Madame Loubna TRICHA, Directrice Générale de l'OFPPT, a mis en exergue la carte de formation 2022-2023, qui vise à rehausser la capacité d'accueil à 408.000 places pédagogiques, contre 400.000 pour la rentrée 2021-2022, soit une augmentation de 2%, et ce à travers notamment l'augmentation de 10% de la capacité de la formation diplômante.

En matière de restructuration de l'offre de formation, les efforts de l'OFPPT porteront sur la création de 164 filières, la restructuration de 162 filières et le maintien de 39 autres filières. Cela touchera plus particulièrement 15 secteurs de formation et 26 sous-secteurs différents dont 07 nouveaux et 19 autres à diversifier.

Durant l'exercice 2022, l'Office poursuivra ses travaux pour l'identification des passerelles envisageables, de manière exhaustive, en vue d'offrir aux stagiaires des perspectives d'évolution plus étendues.

Inscrite dans la continuité de la mise en œuvre de la nouvelle feuille de route pour le développement de la formation professionnelle, l'année 2022 connaîtra la mise à niveau des infrastructures de 73 établissements et des équipements de 24 autres.

En termes de concrétisation du programme des Cités des Métiers et des Compétences, projet phare de la nouvelle feuille de route, le Conseil d'administration a été l'occasion de faire le point sur les projets à achever ainsi que les projets en cours ou encore à démarrer. A titre de rappel, les CMC dispenseront une offre de formation axée autour de 154 filières, dont 62% nouvelles et 37% actualisées. Cette offre constitue également 69% de la formation diplômante et 31% de la formation qualifiante.

De plus, l'OFPPT ambitionne de lancer, durant l'année 2022, le nouveau système d'orientation intégré conçu autour d'une approche innovante pour accompagner les jeunes dans les différentes phases d'orientation et garantir une meilleure adéquation Métier/Profil du jeune. Ceci s'accompagnera aussi par le renforcement des moyens nécessaires pour le déploiement du projet, notamment la mise en place de 62 espaces d'orientation en 2022, en plus de la formation et du perfectionnement des compétences du corps des conseillers en orientation.

En matière d'entrepreneuriat, l'année 2022 sera consacrée au développement du dispositif d'appui à l'entrepreneuriat selon une approche intégrée, allant de la sensibilisation et la formation au suivi post-crédation, en passant par l'accompagnement des porteurs de projets. L'action de l'OFPPT sera ainsi focalisée sur la promotion et la formation à l'entrepreneuriat, notamment avec la poursuite du déploiement du Programme d'Innovation Entrepreneuriale. Pour rappel, l'année 2021-2022 a connu le démarrage du PIE au niveau de 3 régions pilotes, à savoir Souss-Massa, Laâyoune-Sakia El Hamra et l'Oriental, en plus de la ville de Benguerir, avec l'ambition d'une généralisation progressive à l'ensemble du dispositif.

Engagé pour les programmes gouvernementaux en faveur des jeunes et de l'employabilité, l'OFPPT contribuera, pendant l'année en cours, à la mise à œuvre du programme « AWRACH », via l'implémentation du concept Chantier/Ecole et la mobilisation des conseillers en orientation et des formateurs dans les 12 régions du Royaume, pour l'accompagnement des bénéficiaires de ce programme ambitieux.

Madame TRICHA a aussi mis la lumière sur le projet de professionnalisation des jeunes travailleurs notamment ceux exerçant dans l'informel et/ou en recherche d'emploi, via la mise à contribution d'une nouvelle offre de formation qualifiante, composée de 139 filières couvrant 13 secteurs, soit 32% de l'offre nationale globale.

A l'issue de son intervention, Madame TRICHA n'a pas manqué de souligner l'importance accordée à la valorisation du capital humain de l'OFPPT, à travers une politique de ressources humaines réfléchie et orientée, entre autres, vers la poursuite des programmes de formation et de perfectionnement des compétences des collaborateurs ainsi que l'amélioration de la politique de gestion des carrières au sein de l'Office.

Il est à souligner que le budget nécessaire à la réalisation de ce plan d'action est de 3032 MDH.